

Hanoune au sujet des consultations
autour de la Constitution
**«Le PT ne pratique
pas le chantage»**

Page 3



Programme d'action du gouvernement
**L'agenda politique
en tête des priorités**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3275 - Ven. 30 - Sam. 31 mai 2014 - Prix : 10 DA



Présidentielle en Egypte

**Le général
Sissi vainqueur
sans surprise**

Page 4



Les dispensaires tenus de travailler de 8h à 20h

Vers la fin des files d'attente, si...

Lire page 2

**Sabahi et
Benflis à l'aune
l'un de l'autre**

Par Mohamed Habili

Dans sa déclaration faite le lendemain de l'élection présidentielle, Hamdine Sabahi, l'unique concurrent de Abdel Fattah Sissi, a tenu autant à reconnaître sa défaite face à celui-ci qu'à souligner les grandes irrégularités qui ont entaché le scrutin, et qui l'auraient tout aussi bien fondé non seulement à contester sa défaite mais à se poser en véritable vainqueur de la compétition. Cette attitude n'est pas sans évoquer celle d'Ali Benflis, qui pour sa part a fait les deux à la fois, tout en promettant de livrer bientôt à l'opinion les véritables résultats de l'élection du 17 avril, sous forme de ce qu'il a appelé le livre blanc de la fraude, et qu'il aurait été plus judicieux d'appeler le livre noir, à s'en tenir évidemment à l'état d'esprit qui était le sien à ce moment. Il n'en a rien été, probablement parce qu'il aura compris que cela n'allait rien changer à l'avenir. D'autant qu'il était clair dès le lendemain que le deuxième tour dans la rue devant commencer dès l'annonce des résultats n'avait aucune chance d'advenir. La comparaison entre les deux attitudes n'est pas gratuite, puisqu'en réalité il n'y avait face à Bouteflika qu'un seul véritable rival, de la même façon que face à Sissi, il n'y a eu rigoureusement que Sabahi. A en croire les résultats officiels ayant filtré des bureaux de dépouillement, assez fiables tout de même pour que le candidat malheureux reconnaisse sa défaite sur leur base, des deux vaincus aux présidentielles algérienne et égyptienne, ce n'est pas Benflis qui serait le moins bien loti, la victoire de Sissi sur Sabahi s'annonçant plus écrasante encore que celle de Bouteflika sur Benflis.

Suite en page 3

A J-1, candidats, détendez-vous

Demain le Bac, stress et tension

L'angoisse monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir... Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress. Le Bac est une épreuve qui a toujours été dramatisée.

Lire page 2



Ph > Le Jour

Royaume-Uni et règle régissant les IDE en Algérie

**Les 49/51 «ne sont pas
un frein» à l'investissement**

Page 4



Festival national de musique diwan

**Les diwans de
l'Oranie s'imposent**

Page 13

A J-1, candidats, détendez-vous

Demain le Bac, stress et tension

■ L'angoisse monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir... Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress. Le Bac est une épreuve qui a toujours été dramatisée.

Par Meriem Benchaouia

J 1 avant le début des épreuves du Bac ! L'heure n'est plus aux révisions mais à la détente après plusieurs jours d'efforts intellectuels et de concentration sur les copies.

Toutefois, l'angoisse monte chez les candidats mais aussi chez leurs parents. La peur de l'échec, la crainte de décevoir... Autant de sentiments qui se mélangent et qui deviennent un vrai facteur de stress. Le Bac est une épreuve qui a toujours été dramatisée. Les parents, les proches, l'école, les professeurs et la société donnent une grande valeur à ce diplôme, qui marque en quelque sorte le passage à la vie adulte, ce qui met une énorme pression aux futurs bacheliers. «*Depuis dix jours, je suis en stage bloqué, comme les joueurs de l'équipe nationale. Je ne sors plus de chez moi et je passe tout mon temps à revoir certaines matières moins importantes comme l'histoire-géo, l'éducation religieuse ou encore la philo, mais qui pèseront à coup sûr sur la moyenne*», explique Anis. Cet adolescent avoue, comme le reste des autres candidats de cette filière, donner une priorité aux mathématiques, à la physique-chimie et aux sciences naturelles compte tenu des coefficients élevés.

«*Une note éliminatoire en philosophie ou en éducation religieuse peut-être fatale*», explique-t-il, indiquant que pour les matières scientifiques, il préfère le travail en groupe, entre amis. D'autres se débrouillent comme ils peuvent pour potasser chez eux, dans les cafés, dans les classes d'école ouvertes ou carrément dans les mosquées et salles de prières. La préparation de ce rendez-vous, si elle est source d'angoisse pour les candidats et les parents, elle est, par contre, source de profit pour certaines parties, à commencer par les fameux cours de soutien, tant décriés mais personne n'ose s'en passer, puis les différents annales et autres ouvrages parascolaires dont le prix de certains titres dépasse les 900 dinars. «*Je ne sais pas combien j'ai dépensé pour les cours de soutien suivis par ma fille. Quatre matières en tout en plus des cours supplémentaires assurés par ses enseignants du lycée. Nous sommes contraints de nous plier aux exigences de certains de ces enseignants afin de mettre tous les atouts de notre côté*», se lamente la mère d'une candidate. En plus de ces dépenses s'ajoutent celles liées à l'achat de certains produits médicamenteux stimulant la mémoire, combattant le stress ou apportant les compléments de vitamines nécessaires au corps humain. Les vitrines et les étagères des pharmacies sont bien achalandées de ces pro-

duits dont les prix atteignent allégrement les 900 dinars, voire plus. Pour donner plus de chance à leurs enfants, certains parents n'hésitent pas à déboursier une fortune pour des résultats pas forcément assurés et où un «*service après-vente*» n'est pas du tout assuré. Demain ils seront plus de 560 000 candidats à travers le territoire national à briguer le baccalauréat, cette clé qui leur ouvrira grandes les portes de l'université. Au total, 657 026 candidats dont 450 374 scolarisés et 206 652 libres sont inscrits à cet examen, selon l'Office national des examens et concours (ONEC). Cette année, le nombre des candidats au baccalauréat a augmenté de 87 669 soit un taux de 15.40% par rapport à l'année dernière (569 257 candidats). Le nombre de filles qui est de 369 675 candidates (61,53 %) dépasse celui des garçons qui est de 287 351. L'Office a recensé 2 551 candidats issus des écoles privées, 280 personnes aux besoins spécifiques, 833 étrangers et 2 432 issus des



Ph/Le Jour

centres de rééducation. Les instances concernées ont consacré 2 181 centres d'examen et 57 centres de correction dotés des conditions matérielles et humaines nécessaires. 120 000 enseignants sont chargés de la surveillance des examens, 34 000 autres de la correction et 16

000 autres de l'observation. A l'instar des années précédentes, le ministère de l'Éducation nationale a maintenu les mêmes mesures, en consacrant deux sujets au choix pour chaque matière et une demi-heure (30mn) supplémentaire par rapport à l'horaire réglementaire

fixé. Jusqu'au 5, ils subiront les différentes épreuves avant que ne débute une autre période de stress, celle de l'attente des résultats finaux, prévus le 6 juillet. Bon vent à tous les candidats.

M. B.

Les dispensaires tenus de travailler de 8h à 20h

Vers la fin des files d'attente, si...



Le ministre de la santé a annoncé jeudi que les établissements de santé de proximité assurent désormais le service de 8 h à 20 h. Une mesure qui aura à remédier au calvaire des files d'attente, si les directives de la tutelle sont concrétisées sur le terrain.

Le ministère de la Santé compte, visible-ment, mener une campagne de soins qui vise les établissements de santé de proximité à travers le remaniement des horaires de travail de ces établissements. Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé jeudi en marge de la signature d'un protocole de coopération entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de la santé, que son département œuvrait à travers cette opération qui vise les établissements de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins à améliorer la santé de proximité et à la rapprocher du citoyen, insistant sur le respect de ces horaires (8h-14h et 14h-20 h). Le ministère a décidé le réaménagement des horaires de travail de ces établissements pour renforcer ceux qui travaillent 24h/24h et

alléger la charge des grands hôpitaux afin qu'ils puissent se consacrer à leur mission principale, à savoir, la prise en charge des maladies lourdes et la recherche scientifique. L'opération vise également à mettre fin au déplacement des malades d'un hôpital à un autre pour de légers soucis de santé. Concernant la décision du ministère de sanctionner la clinique relevant du secteur d'Oran et le professeur qui y travaillait sans autorisation et qui avait pratiqué une intervention sur un malade qui décéda des suites de cette opération dans un hôpital public, le ministre a affirmé qu'une plainte avait été déposée par la famille du malade et le ministère a décidé de suspendre le professeur. Après inspection des lieux par le ministère et les services de la wilaya, la clinique a été fermée, selon M. Boudiaf qui a rappelé que les cliniques relevant du secteur privé offrant des prestations de qualité au citoyen sont nombreuses. Il a appelé ce dernier à ne pas «*se soumettre*» aux pratiques de certains médecins qui transfèrent les malades du secteur public au secteur privé «*du moment*

que les établissements publics offrent des prestations gratuites». Le ministre a estimé que le citoyen était «*complice*» de ces médecins l'appelant à la prudence et à ne pas se laisser entraîner par cette pratique. S'agissant des rapports de l'Inspection générale des finances qui ont relevé des déséquilibres dans le secteur de la santé, le ministre a affirmé que le ministère n'avait pas reçu ces rapports soulignant que s'ils existaient réellement ils seront traités et les sanctions qui s'imposent seront prises à l'encontre des responsables.

Les déclarations se multiplient mais pas les réformes

Aussi beaux soient-ils, les discours des nouveautés annoncées par le ministère sont réguliers, en effet, et ne changent malheureusement pas les prestations de service et ce, en dépit des enveloppes financières importantes consacrées à ce secteur. L'image des établissements de santé publique est atteinte d'une maladie chronique nommée «*médiocrité*», «*danger pour la santé publique*», «*lenteur*», «*défaillance, retards ou insuffisance*» et la liste des maladies du secteur est encore longue. Les Algériens ayant peur des difficultés à se faire soigner convenablement s'attendent à une politique de gestion plus adaptée et plus rigoureuse. Moderniser le secteur, le mettre à niveau, le doter des infrastructures sont autant de défis en attente de concrétisation. Au-delà des promesses et discours, les patients algériens sont confrontés à un état des lieux des plus préoccupants, lequel les prend en otages tout en doublant leurs souffrances. Reste à savoir si la tutelle et le gouvernement sont en mesure de rattraper les retards et de respecter toutes les mesures annoncées dans la nouvelle feuille de route élaborée par le secteur sur instruction du président de la République en vue d'une révision du système de gestion et de les adapter aux nouvelles exigences.

Yasmine Ayadi

Hanoune au sujet des consultations autour de la Constitution

«Le PT ne pratique pas le chantage»

■ Le plan d'action du gouvernement qui sera présenté demain par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ne semble pas du goût de Louisa Hanoune qui a relevé des «contradictions» et «des dérives», avant de défendre la ministre de l'Education, M^{me} Benghebrit.

Par Nacera Chennafi

Le Parti des travailleurs participera au débat sur le plan d'action du gouvernement et aux consultations autour de la révision de la Constitution car ce parti ne pratique pas le «chantage» et ne fait pas de l'opposition pour l'opposition, c'est le message qu'a envoyé hier Louisa Hanoune, la Sg du PT à l'opposition qui a décidé de boycotter ces événements.

Dans une rencontre du groupe parlementaire du parti organisée jeudi dernier pour débattre du plan d'action du gouvernement en prévision du débat qui débutera dimanche prochain à l'Assemblée populaire nationale, la Sg du Parti des travailleurs a tenu à revenir sur les différents volets évoqués dans le plan d'action en relevant qu'il y a plusieurs «contradictions» et «politiques dangereuses» qui seraient causées selon elle par la composante du gouvernement. «Il ne s'agit pas d'un gouvernement issu de la majorité parlementaire mais c'est un ensemble de visions politiques» affirmant qu'en lisant le document du gouvernement, ce plan serait élaboré bien avant le remaniement ministériel intervenu après les présidentielles. Dans sa présentation Hanoune a relevé l'absence de confirmation du maintien de la règle «49 /51» avant de s'attaquer au ministre de l'Industrie, à sa déclaration: «cette règle sera appliquée d'une manière pragmatique». A cet effet, Hanoune s'interroge sur les vraies intentions du gouvernement tout en citant les critiques du chargé d'affaires à l'ambassa-



de américaine qui avait cité ladite règle comme contrainte d'investissement américain en Algérie et avait demandé le retour à l'accord-cadre de 2001.

Elle a évoqué aussi la non-confirmation des questions de la «préférence nationale et le droit de préemption de l'Etat algérien».

Hanoune a cité un autre exemple contenu dans le plan d'action du gouvernement por-

tant «révision profonde de l'article 87 bis» alors que le Président avait réitéré son engagement à l'abroger dans son message adressé à l'occasion de la Fête des travailleurs. Pour la Sg du PT, ni son parti, ni l'UGTA et ni les autres syndicats n'accepteront la non-abrogation de cet article.

Par ailleurs, la Sg du Parti des travailleurs a défendu avec force

la nouvelle ministre de l'Education nationale, M^{me} Benghebrit. «On la soutiendra, car cette femme veut reconstruire l'école de la République» avant d'ajouter: «Elle a osé dire que les réformes de la commission Benzaghout n'ont pas été appliquées et elle a osé annoncer que l'enseignement de tamazight sera obligatoire sur le territoire national».

Pour Hanoune, ceux qui critiquent Benghebrit sont des régionalistes et complexés d'une femme qui ose dire les vérités.

Elle a soutenu aussi les réformes annoncées par la ministre de la Solidarité et a défendu l'ex-ministre de la Culture. «Elle a bâti ce secteur et a préservé l'argent public» avant de s'interroger: «On se demande si cette politique sera suivie».

Sur le plan politique, Hanoune a rejeté les appels à une étape de transition. «C'est du chantage», tout en citant ce qui se passe dans les pays voisins après la mise en place des gouvernements de transition. Obama a appelé à des gouvernements de transition, ce sont des coups d'Etat, a-t-elle ajouté.

Selon la patronne du PT, ceux qui appellent à la transition veulent partager un pouvoir non offert par le peuple.

Enfin, Louisa Hanoune a appelé à constitutionaliser la non-autorisation de l'Armée nationale populaire de sortir du territoire pour participer à des guerres dans d'autres pays, ajoutant que l'Algérie subit des pressions de l'Occident pour «rendre son armée» «gendarme» de ses intérêts. **N. C.**

Programme d'action du gouvernement

L'agenda politique en tête des priorités

Le plan d'action s'articule essentiellement autour des objectifs politiques, à savoir l'amélioration de la qualité de la gouvernance, l'éradication de la bureaucratie et la lutte contre la corruption. La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage, un des objectifs stratégiques de plan, est une autre bataille à gagner...

Le plan d'action du gouvernement Sellal qui sera soumis ce dimanche au Parlement s'inspire essentiellement du programme électoral sur la base duquel a été réélu, le 17 avril dernier, le président Abdelaziz Bouteflika.

La référence au programme du président de la République est clairement soulignée dans le texte du gouvernement qui s'en inspire très largement et en fait l'essentiel de son action.

La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage constitueront l'un des objectifs stratégiques de la politique nationale de développement pour les années à venir, comme inscrits dans le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République. La poursuite de la lutte contre le chômage et la substitution progressive des emplois d'attente par des emplois durables sont au

centre du plan d'action du gouvernement qui sera présenté dimanche par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, devant l'APN. Dans ce cadre, les efforts des pouvoirs publics seront orientés vers la construction d'une économie émergente diversifiée, créatrice d'emploi et de richesse, reposant sur une stratégie de performance et de développement durable, inclusif et équitable, selon le plan d'action du gouvernement. A ce titre, il s'agit de «renforcer» l'investissement dans les secteurs créateurs d'emploi tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat et de favoriser le développement de la petite et moyenne entreprise, en vue d'améliorer le taux de croissance annuelle et maintenir la tendance à la baisse du taux de chômage, notamment des jeunes et des diplômés. Il ressort au travers de la mouture du programme que la sécurité et la stabilité nationales constituent la quintessence de la démarche politique que le gouvernement envisage de mettre en œuvre. Cette démarche est centrée autour d'un axe important aux yeux du gouvernement. Il s'agit de la réconciliation nationale, comme vertu à cultiver pour éviter que des déchirements, comme ceux engendrés par la tragédie nationale, ne viennent, de nouveau, fis-

surer le tissu social. Pour ce faire, le gouvernement, tout en s'engageant à «poursuivre la mise en œuvre de la démarche de la réconciliation nationale», marque sa fermeté à faire face à toute atteinte à la vie et aux biens de la collectivité nationale.

Le programme établit, par ailleurs, une forte corrélation entre les objectifs de stabilité et de sécurité et le contexte régional et international, caractérisé par des périls de plus en plus menaçants sur la sécurité des Etats. Les «risques potentiels» que pourrait induire une dégradation de l'environnement régional et la «complexité» qui caractérise les évolutions externes nécessitent, pour le gouvernement, un effort collectif de tous «les acteurs de la vie nationale» pour éloigner le pays des ondes négatives que produisent les situations conflictuelles, notamment dans le voisinage immédiat.

Cet appel que le gouvernement adresse à l'ensemble des composantes nationales, qualifié de contribution volontaire et solidaire tend, dans son segment relatif à la Constitution, à consacrer une plus grande convergence autour des enjeux essentiels avec pour finalité d'élaborer une Constitution consensuelle.

Yazid Madi

LA QUESTION DU JOUR

Sabahi et Benflis à l'aune l'un de l'autre

suite de la page une

Ce qui ne serait pas sans étonner, car à la différence de Benflis qui a brillé par son absence dix années durant après sa première tentative, pour revenir ensuite sur scène avec une ambition présidentielle intacte sinon plus forte, Sabahi, lui, par contre, est un militant dont la réputation s'est forgée continuellement sur le terrain des luttes politiques, et dernièrement sur les places publiques. Outre leur défaite, il existe un autre point commun aux deux hommes. Les deux, en effet, sont entrés dans une compétition qu'ils n'avaient aucune chance de remporter tant elle était inégale. On ne gagne pas contre un président arabe en place. Car personne ne s'y trompe: de même que Benflis, Sabahi s'est mesuré à un président exerçant déjà son pouvoir, si toutefois il manquait à Sissi d'être intronisé en bonne et due forme. Une élection est une bataille, une rude bataille en vérité. On y va avec ses forces, ses atouts, ses troupes, mais aussi, il est vrai, ses faiblesses, ainsi d'ailleurs que dans n'importe quelle épreuve de force. Il ne peut y avoir énorme disproportion des forces au départ, mais au final, un résultat en complète contradiction avec cet état de fait. Un boxeur poids plume ne peut espérer l'emporter sur un poids lourd, un hercule tout-puissant. Il n'y a de compétition que si les deux adversaires disposent au départ de chances comparables, sinon égales, de sorte qu'il est concevable que ce soit le moins favori des concurrents qui ait le dernier mot. Il n'y a d'élection digne de ce nom que lorsqu'au moins deux candidats sont portés par des forces en mesure de se faire pièce, de se tenir en respect. Autrement, ce n'est pas d'élection qu'il s'agit en réalité, mais d'une opération visant à apporter l'onction populaire à quelqu'un qui déjà est installé au pouvoir, et par la force des choses. Dans ce cas de figure, mettre sa défaite sur le compte de la fraude n'a pas beaucoup de sens. Ce dont d'ailleurs se garde Sabahi, qui savait bien qu'il ne pouvait pas gagner. Non que les dés soient pipés, mais parce qu'une véritable élection ne peut pas se tenir quand il n'existe pas de commune mesure entre les forces en présence. Pas plus qu'il n'y a de guerre quand les deux armées ne s'équilibrent pas.

M. H.

Projets structurants inscrits pour la wilaya de Béjaïa Le P/APW doute des annonces du gouvernement

LE PRÉSIDENT de l'APW de Béjaïa, Mohamed Bettache, n'a pas mâché ses mots lors de la session ordinaire des 27 et 28 du mois en cours consacrée à la présentation du bilan de l'exercice 2013 de la wilaya. Il est revenu sur la visite du Premier ministre effectuée, pour rappel, le 27 avril 2013, et l'espoir qu'elle avait suscité alors, après l'annonce de lancement de nombreux projets structurants pour la wilaya dont le CHU, la pénitente, le complexe pétrochimique, un programme conséquent de logements, etc. Le P/APW doute tout simplement des annonces faites par le Premier ministre à Béjaïa lors de cette visite. Pour lui, «il ne s'agit pas d'accabler le wali du retard enregistré par la wilaya, sinon de l'abandon purement et simplement des projets sus cités, mais mettre à plat les blocages et difficultés liés à leur concrétisation», lit-on dans son communiqué de presse où il s'est posé la question de savoir si ces annonces n'étaient pas «liées à la dernière présidentielle». Pour lui, il n'y a pas de volonté de concrétiser ces projets : «On a constaté sur le terrain le manque d'entrain et l'absence manifeste de volonté politique à impulser à certains projets une vitesse de croisière de réalisation, mais plus grave encore à lancer les projets prévus tels que le CHU et le complexe pétrochimique». «La gravité de la situation et l'énorme attente suscitée chez les populations nous commandent de ne pas nous suffire de considérations récurrentes et confortables telles que les oppositions, l'absence de foncier, la faiblesse ou l'inexistence des entreprises performantes, les coupures de routes etc. pour expliquer cet état de fait, mais de mettre en œuvre tous les moyens politiques et financiers dont dispose l'Etat pour mettre en place les conditions optimales pour le démarrage de certains projets et l'aboutissement rapide des autres», poursuit le P/APW qui n'a pas manqué d'afficher sa «disponibilité entière pour contribuer, avec les pouvoirs publics, à la mise en place de ces conditions». M. Bettache a rappelé les nombreuses propositions soumises au Premier ministre mais qui n'ont pas été prises en considération, selon lui, notamment le lancement d'un projet culturel et scientifique qui s'échelonne sur une année à Béjaïa, à l'instar de celui d'Alger, Tlemcen et Constantine, un projet intitulé «Béjaïa ville du savoir et carrefour des civilisations». Les succès des manifestations d'envergure organisées à Béjaïa ces derniers temps «doivent», de son avis, «interpeller le gouvernement sur la justesse de cette proposition». Le premier responsable de l'APW de Béjaïa a remis sur le table le lancement d'une nouvelle ville sur la côte ouest de Béjaïa pour désenclaver la région, l'implantation des directions régionales à Béjaïa, la décentralisation et augmentation des PCD, etc. sont, entre autres, «les propositions sur lesquelles le gouvernement n'a pas dit mot», selon le P/APW.

Hocine Cherfa

Royaume-Uni et règle régissant les IDE en Algérie

Les 49/51 «ne sont pas un frein» à l'investissement

■ Maintenu par les pouvoirs publics, la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie et obligeant les intérêts algériens à être majoritaires dans tout projet impliquant des étrangers, continue à susciter les réactions au sein des milieux de décideurs.

Par Lynda Naili Bourebrab

Contrairement aux critiques américaines en mai dernier fustigeant cette mesure économique entérinée par la loi de finances complémentaire (LFC) de 2009, prétendant que cette dernière, outre sa pertinence dans les secteurs stratégiques tel que celui des hydrocarbures, «n'incite pas les entreprises étrangères à venir investir en Algérie», la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, Lady Olga Maitland, a estimé jeudi que «la règle 49/51 n'est pas un frein et ne pose aucun problème à l'investissement britannique en Algérie». Lors d'un point de presse organisé en marge de la tenue, jeudi, de la 47^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), M^{me} Maitland affirmant que «les grands obstacles au développement des investissements britanniques en Algérie sont d'ordre bureaucratique», a assuré que «la règle 49/51 n'est pas un frein et ne pose aucun problème à l'investissement britannique en Algérie». Pour rappel, cette mesure économique a été entérinée par la loi de finances complémentaire (LFC) de 2009, suite à la cession d'Orascom Construction de sa cimenterie à un entrepreneur français sans avis préalable du gouvernement alors que le projet avait bénéficié de facilitations liées à l'encouragement de l'investissement. En outre, la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique estimera que parmi les problèmes entravant les investissements figuraient les «difficultés» pour rapatrier les dividendes, relevant cependant la «nette évolution et

progression» des échanges commerciaux entre la l'Algérie et la Grande-Bretagne, sans pour autant en fournir les chiffres exacts. Et d'évoquer également la difficulté, «de temps à autre», d'avoir un visa pour l'Algérie. Un problème qui se posait tout aussi pour les Algériens voulant se rendre en Grande-Bretagne, soulignera M^{me} Maitland. Dans cet ordre d'idées, elle évoquera l'attractivité touristique de l'Algérie, révélant que c'est un pays «très intéressant» et «aux grandes potentialités» et soulignant ainsi la nécessité de promouvoir la destination Algérie qui reste «peu connue» des Britanniques. Par ailleurs, s'agissant des relations bilatérales entre le Royaume-Uni et l'Algérie, elle considérera que ces dernières ont connu une amélioration «exceptionnelle», en ce sens qu'en dix ans, la différence était «énorme».

En effet, même si la Chine est en tête de liste dans les échanges commerciaux internationaux de l'Algérie au détriment de la France, la Grande-Bretagne durant le premier trimestre 2014 est le quatrième client de l'Algérie avec 1,61 milliard de dollars (9,82%), selon des chiffres du Cnis (Centre national de l'informatique et des statistiques) des Douanes algériennes.

Pour sa part, Bernhard Garside, chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume-Uni à Alger, relevant que l'Algérie était le quatrième marché en Afrique pour les exportations britanniques, après l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Nigeria, affichera la volonté des sociétés britanniques qui commençaient à découvrir le marché algérien, de



Lady Olga Maitland, présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique

«faire plus encore» pour «le long terme». «Notre mission est d'expliquer dans les régions d'Angleterre, d'Ecosse, des pays de Galles et de l'Irlande du Nord, qu'il y a vraiment des opportunités très importantes en Algérie», a-t-il souligné à ce propos. D'autre part, relevant le changement «important» dans les relations notamment économiques entre les deux pays et «l'amélioration» de leur partenariat parti-

culièrement «depuis la visite du Premier ministre britannique, David Cameron en janvier 2013», il indiquera qu'il faut désormais travailler davantage pour un partenariat «durable».

Au plan diplomatique, M. Garside a annoncé que le nouvel ambassadeur britannique en Algérie, Andrew Noble, sera à Alger le 7 juin prochain, en remplacement de Martin Roper.

Lynda N.B.

Présidentielle en Egypte

Le général Sissi vainqueur sans surprise

Sans grande surprise, l'ex-chef de l'armée égyptienne Abdel Fattah al-Sissi a remporté l'élection présidentielle avec 96% des voix selon des résultats provisoires. Une élection qui consacre le pouvoir de l'armée, onze mois après la destitution de l'islamiste Mohamed Morsi. Le maréchal Abdel Fattah Al Sissi a remporté l'élection présidentielle en Egypte, qui s'est déroulée sur les trois derniers jours, avec une considérable majorité. Al Sissi, a en effet recueilli plus de 96% des suffrages exprimés, tandis que son unique challenger, le candidat de gauche Hamdine Sabahi n'a obtenu que 3,8% des suffrages validés. Trois ans après la révolte qui renversa Hosni Moubarak, les militants des droits de l'Homme accusent les autorités d'assurer depuis juillet 2013 un pouvoir encore plus autoritaire que celui de l'ex-chef d'Etat. Et le score du maréchal à la retraite, seul homme à poigne capable de ramener la stabilité et de redresser l'économie en ruine selon ses partisans, «nous ramène à une configuration qu'on espérait ne plus revoir après les révolutions arabes de 2011», estime Karim Bitar, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques. «Peu de gens auraient imaginé à la chute de Moubarak, que trois ans plus tard un maréchal en lunettes de soleil, nouveau pharaon, se ferait élire à 96%, sans même

avoir présenté un programme ou fait campagne», poursuit ce spécialiste du Moyen-Orient. Les pro-Morsi ont été les premières victimes de l'implacable répression des autorités installées par Sissi qui a fait plus de 1 400 morts et quelque 15 000 arrestations. Les mouvements de la jeunesse progressiste sont désormais dans le viseur des forces de l'ordre et de la justice, qui a interdit leur principal mouvement. Mais ce score reste suspendu à la participation, que les autorités ont voulu relancer en ajoutant un troisième jour de vote au dernier moment. Après ce coup de pouce, vu comme une carte blanche pour la fraude par les détracteurs de M. Sissi, un membre de la commission électorale a annoncé au journal gouvernemental Al-Ahram que plus de 25 millions d'électeurs «approximativement» s'étaient rendu aux urnes sur un peu moins de 54 millions d'inscrits, et que ce chiffre était susceptible d'augmenter et ainsi approcher les 50%.

Réaction :
L'UE regrette l'absence d'une «partie» de l'opposition à la présidentielle

Les observateurs de l'Union européenne (UE) ont estimé jeudi que la présidentielle en Egypte a été organisée dans le «respect de



la loi» mais ont regretté l'absence de «certains acteurs» de l'opposition. «L'élection présidentielle a été organisée dans le respect de la loi» et s'est déroulée «dans le calme» avec un «nombre limité de violations», a indiqué Mario David, le chef de la mission de l'UE. «La non participation de certains acteurs (de l'opposition) a compromis la participation de tous au scrutin», a-t-il expliqué, dans un communiqué lu à l'issue d'une conférence de presse. «Les libertés d'association, de rassemblement et d'expression demeurent des sujets d'inquiétude, y compris dans le contexte de cette élection», lit-on aussi dans le communiqué.

Ahcene Hadjam et Agences

Partenariat Algérie-USA

Industrie, agriculture et tourisme, secteurs prioritaires

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné, mercredi à Alger, l'importance de renforcer les bases du partenariat algéro-américain, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme.

Pbs /DR



l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henry S. Ensher



algérien.

M. Sellal, qui était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, avait procédé auparavant à l'inauguration de la 47^e édition de la Foire internationale d'Alger, à laquelle prennent part 1 045 firmes nationales et étrangères. Les Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur de la 47^e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

T. L./APS

Coopération Algérie-Union africaine Signature de deux accords de coopération

DEUX ACCORDS de coopération ont été signés jeudi soir à Alger entre le ministre algérien des Affaires étrangères et l'Union africaine (UA), en marge de la 17^e conférence ministérielle des non-alignés au Palais des Nations.

Le premier accord, paraphé par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, porte sur l'exemption de visas pour les hauts fonctionnaires et les cadres de l'UA entrant dans le territoire algérien avec un passeport diplomatique.

«En application des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a décidé à travers les lettres officielles adressées à la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, d'offrir à tous les hauts fonctionnaires et les cadres de l'Union africaine voyageant avec des passeports diplomatiques, le droit d'entrée dans le territoire algérien sans visa», a déclaré M. Lamamra.

«Cet accord inédit sur le territoire africain est considéré comme un exemple à suivre par les autres pays du continent», a souligné le ministre. Quant au second accord, signé entre M. Lamamra et le commissaire de l'UA chargé des Sciences, des Technologies et du Développement humain, Martial De-Paul Ikounga, il prévoit notamment la création d'un campus panafricain auprès de l'université de Tlemcen.

Ce projet de campus panafricain, qui «sera basé au sein de l'université de Tlemcen, est un grand événement historique», a estimé M. Lamamra. «Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui conclu cet accord, dont l'inauguration du campus est prévue au mois d'octobre, destinée aux formations de niveau de Master et du cycle de recherche», a précisé de son côté M. Ikounga.

Hamza R.

Par Tarek L.

Au cours de sa visite au pavillon des Etats-Unis à la Foire internationale d'Alger, M. Sellal a précisé que l'essentiel pour l'Algérie actuellement est de renforcer les relations de coopération et de partenariat avec les Etats-Unis dans des secteurs prioritaires.

S'adressant à l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henry S. Ensher, le Premier ministre a cité

quatre secteurs «importants», à savoir l'énergie, l'industrie, l'agriculture et le tourisme, ajoutant que le plan d'action du gouvernement pour les cinq années à venir focalise sur ces secteurs.

L'Algérie s'attelle à tirer profit des nouvelles technologies dont disposent les Américains à travers le transfert technologique nécessaire pour la réalisation du développement économique et pour relever les défis socio-économiques que connaît le monde.

Du côté du pavillon français,

le Premier ministre a insisté sur la nécessité de réactiver les différents accords de coopération conclus entre l'Algérie et la France dans le cadre de l'accord d'association signé en 2012.

La concrétisation de ces accords permettra sans doute d'asseoir un partenariat stratégique et équilibré entre la France et l'Algérie, a-t-il dit. La partie algérienne sera ainsi en mesure de tirer profit de l'expérience, du savoir et des nouvelles technologies à travers la mise en place de

projets complémentaires basés sur l'utilité commune, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, au pavillon jordanien, où ses représentants ont mis l'accent sur la nécessité de relancer la commission mixte avec l'Algérie, le Premier ministre a appelé la partie jordanienne à investir davantage dans le secteur de la santé où elle occupe la première place dans le monde arabe et la cinquième au niveau mondial, en réalisant un hôpital spécialisé avec un partenaire

Foire internationale d'Alger

Faire connaître le produit algérien

Le ministre du Commerce, Amara Benyounés, a appelé, mercredi à Alger, les entreprises et producteurs algériens à saisir l'occasion de la Foire internationale d'Alger pour faire connaître le produit algérien auprès des opérateurs étrangers. Benyounés, qui s'exprimait à l'ouverture de la 47^e édition de la FIA, a estimé que la participation de plus de 450 entreprises nationales à ce rendez-vous économique constituait une occasion pour faire connaître leurs produits auprès des opérateurs et firmes étrangères présentes et examiner les opportunités de partenariat dans la perspective de mise en place de projets d'investissement en Algérie.

Selon le ministre, plusieurs accords et contrats de partenariat seront conclus entre les entreprises algériennes et étrangères, notamment américaines.

Accompagné de plusieurs membres du

gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait procédé à l'inauguration de la FIA, placée cette année sous le signe «une Algérie forte et sereine».

Des représentants de délégations étrangères ont saisi cette occasion pour exprimer à M. Sellal leur désir de mettre en place plusieurs projets et usines en Algérie, souhaitant bénéficier de facilités de la part des autorités locales, notamment pour ce qui est du foncier industriel.

Le Premier ministre a, dans ce contexte, affirmé que le gouvernement algérien allait accorder les facilités nécessaires à ces firmes afin d'encourager la production locale.

1 045 entreprises nationales et étrangères prennent part à cette manifestation économique et s'emploient à établir des contacts de partenariat multiforme entre elles.

Les quelque 600 entreprises étrangères présentes à la FIA viennent de 37 pays, dont 27 sous-pavillons officiels : 8 pays d'Europe, 8 pays arabes, 4 des Amériques, 5 d'Asie et 2 d'Afrique.

Une cinquantaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, d'Inde, d'Iran, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Ukraine, du Burkina Faso, du Yémen et du Mali participent à titre individuel à cette édition.

Les Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur de la 47^e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

Des matinées professionnelles réservées exclusivement aux hommes d'affaires sont au programme de cette foire qui s'étalera sur six jours (jusqu'au 2 juin), consacrant ainsi le cachet de plus en plus professionnel de l'événement.

Habib N.

Notation

Moody's abaisse la perspective de 82 banques européennes

Lagence de notation Moody's a annoncé vendredi avoir revu à la baisse la perspective de 82 banques européennes, qui passe de «stable» à «négative» à la suite de l'adoption de la directive sur le redressement des banques et la résolution des crises bancaires dans la zone euro.

Moody's justifie cette décision par le fait que la directive européenne impose aux banques de mutualiser les risques, via le mécanisme unique de résolu-

tion, avec des établissements en difficulté afin de réduire l'implication des Etats dans les résolutions des crises bancaires.

L'agence de notation précise par ailleurs, dans un communiqué, qu'elle «continuera à évaluer les implications de la directive sur l'aide systémique, à mesure que le nouveau cadre se mettra en place et gagnera en clarté quant à son application pratique».

«La difficulté de venir en aide aux grandes banques internatio-

nales restera une difficulté et pourrait limiter l'utilisation de l'outil de renflouement», ajoute l'agence. Ce sont les banques allemandes qui sont les plus nombreuses à voir leur perspective passer à «négative», puisque 12 d'entre elles sont concernées, de même que dix banques françaises (dont BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole et Société Générale), 8 autrichiennes et cinq suédoises, parmi les 82 établissements en question.

Le mécanisme unique de

résolution, créé dans le cadre de la directive sur le redressement des banques et la résolution des crises bancaires, doit gérer la liquidation des banques grâce à un fonds commun abondé, à hauteur de 55 milliards d'euros, par le secteur bancaire.

Ces mesures ont été votées mi-avril par le Parlement européen dans le cadre des textes complétant l'union bancaire dans la zone euro.

R. E. /APS

Concours Media Star 2014 Ooredoo dévoile les noms des lauréats

OOREDOO a organisé, dans la soirée du mardi 27 mai 2014 à l'hôtel Sheraton-Club des Pins à Alger, une cérémonie prestigieuse de remise des prix aux lauréats de la 8^e édition de son concours journalistique Media Star.

En présence d'officiels, du directeur général de Ooredoo Joseph Ged, ainsi que de nombreux invités de marque, la cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours Media Star 2014 a réuni l'ensemble de la famille de la presse algérienne et de nombreuses personnalités du secteur des télécommunications.

Devenu au fil des années un rendez-vous très attendu et une véritable référence en matière d'événements organisés en direction de la corporation des journalistes, la cérémonie de Media Star est également l'occasion de rendre hommage à des professionnels des médias qui se sont illustrés par leur parcours professionnel riche et exceptionnel. Cet événement rappelle en outre le partenariat stratégique qui lie Ooredoo aux médias nationaux qui ont accompagné l'entreprise dans ses challenges majeurs. Des défis relevés avec succès tels que l'adoption de la nouvelle identité visuelle Ooredoo et le lancement de ses services 3G qui ont révolutionné le marché de la téléphonie mobile en Algérie.

La cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours Media Star 2014 a vu également la diffusion en avant-première de la nouvelle version du spot de Ooredoo «Maak Yal Khedra» aux sonorités brésiliennes et qui entre dans le cadre de la large campagne d'encouragements aux Verts pour la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Hommage à de grands noms de la presse algérienne

Au cours de cette cérémonie, Ooredoo a rendu hommage à des figures emblématiques de la presse nationale que sont : D' Brahim Brahimi, feu Hamza Tedjini-Bailiche (à titre posthume), D' Ahmed Bedjaoui, M^{me} Meriem Abdou et Fouad Bentaleb.

Remise des prix aux lauréats

La seconde partie de la cérémonie a été consacrée à la remise des distinctions aux lauréats de l'édition 2014 de Media Star qui a enregistré une participation record cette année. Après les délibérations finales, le Jury a attribué douze (prix sur un total de cent cinquante huit candidats, dans les cinq catégories suivantes :

- * Catégorie Presse Ecrite : trois prix pour 6 nominés ;
- * Catégorie Emissions radiophoniques : trois prix pour 6 nominés ;
- * Catégorie Emissions télévisuelles : deux prix pour 4 nominés ;
- * Catégorie Presse électronique : deux prix pour 4 nominés ;
- * Catégorie Illustration et dessin de presse : deux prix pour 3 nominés.

En plus du trophée et de la reconnaissance pour la qualité de leur travail, témoignée à travers ce prix prestigieux, Ooredoo a offert aux heureux gagnants des récompenses financières conséquentes.

La soirée a été marquée par une agréable ambiance artistique assurée par le groupe musical Goya. Une animation qui a été fortement appréciée par les invités.

Communiqué

Séminaire international sur cheikh Mustapha Remassi

L'école du fiqh de Mazouna, une référence religieuse

■ L'école du fiqh de Mazouna est une référence religieuse nationale et un pôle scientifique du patrimoine islamique, a indiqué le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, lors de la clôture, mercredi à Relizane, des travaux du 2^e séminaire international sur cheikh Mustapha Remassi.

Par Wafia H.

Le ministre, qui a présidé la cérémonie de clôture du séminaire, traitant cette année de l'école du fiqh de Mazouna, a mis l'accent sur l'importance du répertoire scientifique de cette Médersa et le rôle de ses Ulémas et disciples, qui «étaient leaders de la résistance algérienne contre l'occupation espagnole chrétienne». L'attachement de ces Ulémas au patrimoine du pays, a ajouté Mohamed Aissa, leur a permis de s'opposer farouchement aux tentatives coloniales d'anéantir l'identité algérienne. Le ministre a également souligné que les érudits d'Algérie et leurs œuvres doivent être mis en exergue lors de rencontres scientifiques pour consacrer les principes de la référence religieuse de la société algérienne comme rempart de l'unité nationale et de l'identité islamique. Mohamed Aissa a insisté, en outre, sur la nécessité de revaloriser les œuvres des Ulémas algériens, dont cheikh Remassi et Mohamed



Ben Ali Senoussi, et de les préserver de l'oubli. Ce séminaire intervient, à juste titre, pour rétablir les liens avec les générations, en les intéressant au patrimoine culturel islamique de Relizane afin de l'étudier et l'exploiter dans la pensée islamique contemporaine, a indiqué le ministre. Les participants au séminaire ont recommandé, au terme de leurs travaux, l'inclusion du patrimoine scientifique, culturel et religieux dans le système éducatif et l'encouragement des recherches sur l'école de Mazouna et son histoire. Ils ont appelé aussi les mass-médias à porter un intérêt accru à la culture et à la science et à les mettre au service de la société, à contribuer à la consécration des valeurs sociales et religieuses, à organiser des colloques scientifiques sur les ca-dres et per-



Phs./D. R.

sonnalités algériens et à faire connaître leurs parcours scientifiques. Organisé par le ministère des Affaires religieuses et Wakfs et la wilaya de Relizane, le séminaire a traité de plusieurs axes abordant «l'école de Mazouna : méthodologie et vision», «les érudits de Mazouna» et «la production scientifique à Mazouna», avec la partici-

pation de chercheurs et universitaires d'Algérie et de pays arabes. Par ailleurs, le ministre a inspecté le projet de réalisation du pôle religieux de Relizane dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 5% et dont la réception est prévue dans 24 mois.

W. H./APS

Constantine

Prévention sur les risques du gaz naturel

Une centaine de mises en demeure a été adressée à autant de ménages dans onze communes de la wilaya de Constantine, pour «non-respect des normes d'utilisation du gaz naturel», a indiqué jeudi une responsable de la Société de distribution d'électricité et du gaz-Est (SDE).

«Ces mises en demeure sont consécutives à la campagne porte à porte menée en octobre dernier auprès de 6 000 foyers afin de les prévenir des risques liés à une mauvaise utilisation du gaz naturel», a précisé M^{me} Ouahiba Takhris, chargée de la communication et de l'information à la SDE de Ali-Mendjeli. La campagne avait ciblé en parti-

culier des sites urbains ayant connu en 2013, le plus grand nombre d'accidents liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel, notamment la commune de Ali-Mendjeli où résident de nombreux ménages récemment relogés après avoir vécu dans des bidonvilles.

Les mises en demeure portent sur l'absence de conduites d'évacuation des gaz brûlés, le non-respect de l'emplacement du robinet d'arrêt de gaz, l'utilisation du réchaud à l'intérieur de la salle de bains, la non-conformité des appareils, l'obstruction des évacuations et le chauffage à l'aide d'appareils non destinés à cet usage, a-t-elle expliqué. «Le nombre de cas d'asphyxie par le

monoxyde de carbone a connu une diminution cette année dans la wilaya de Constantine, grâce à la multiplication de campagnes de sensibilisation et de prévention menées sans relâche par les services de la SDE avec la collaboration de la Protection civile», a encore indiqué M^{me} Takhris, en rappelant le décès durant l'hiver de cette année d'une personne et le secours de 10 autres qui ont inhalé des gaz brûlés provenant de radiateurs à gaz défectueux.

Bilal S.

Tizi-Ouzou

Démarrage prochain du chantier du nouveau CHU

Les travaux de réalisation du nouveau Centre hospitalo-universitaire de 500 lits à Tizi-Ouzou, confiés à une entreprise sud-coréenne, seront lancés fin juillet prochain, a-t-on appris mercredi du directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Ares). «Maintenant que toutes les contraintes ont été aplanies, notamment celles inhérentes au foncier, il ne reste à l'entreprise détentrice du marché (Daewoo Construction) qu'à s'installer sur

le site et prendre les dispositions requises par l'entame des travaux (du projet) à l'échéance désignée», a indiqué Lazher Bounafaâ, en marge d'une séance de présentation des variantes d'étude du projet par cette société présidée par le wali, Abdelkader Bouazghui. «Sur les 5 nouveaux CHU confiés en réalisation au niveau national, celui de Tizi-Ouzou sera le premier à voir ses travaux démarrer à la date signalée», a-t-il fait observer.

S'adressant aux représentants de l'entreprise réalisatrice,

M. Bounafaâ a souligné «l'impératif de la prise en compte, dans le but d'assurer la fonctionnalité de ce projet médical d'envergure, les suggestions et doléances des différents intervenants sur le site d'accueil du projet». Pour une occupation de l'espace formé par le site et son environnement, le DSP a suggéré d'envisager la possibilité de réaliser une «jonction» entre le site du CHU et le parking du stade de 50 000 places, en construction à moins d'un kilomètre de ce lieu, en vue, a-t-il dit, de «l'utilisation

de ce parking les jours de semaine». Ce projet de CHU, faisant partie d'un lot de 9 autres initiés par le ministère de tutelle au titre d'un programme national, est prévu pour la réalisation, dans un délai contractuel de 48 mois, sur un terrain de 18 ha situé dans le périmètre du nouveau pôle urbain de Oued Falli, selon le DSP qui a fait cas de l'indemnisation de cette assiette foncière pour expropriation à des fins d'utilité publique pour un montant de 1,67 milliard DA.

Salim O.

Médéa

Des actions pour inverser le flux de l'exode rural

■ Parmi les actions à réaliser afin d'inciter les habitants des villages et hameaux isolés, figure notamment la création de nouveaux périmètres agricoles.

Par Salah N./APS

Des actions multiples sont préconisées par la wilaya de Médéa pour le repeuplement des zones rurales, désertées par leurs populations pendant la période du terrorisme, a annoncé le wali Brahim Merad, à l'issue d'une visite d'inspection effectuée récemment à travers les communes de la daïra d'El-Omaria.

Parmi les actions à réaliser afin d'inciter les habitants des villages et hameaux isolés, relevant de cette daïra, rudement éprouvée par les affres du terrorisme durant les années 90, figurent notamment la création de nouveaux périmètres agricoles, la diversification des activités agricoles de proximité, telles que l'élevage bovin et l'apiculture et la mise en place de petites unités de transformation des produits agricoles. Ces actions s'inscrivent dans une optique visant à inverser le flux de l'exode rural,



observé depuis plusieurs années au niveau de cette région, et son corollaire de dépeuplement accéléré de dizaines de villages et un déclin de l'activité économique, a expliqué le wali.

Des instructions fermes ont été données sur place pour entamer, le plus tôt possible, la mise en œuvre des actions préconisées, en fixant comme priorité l'alimentation en eau potable et le raccordement électrique des villages qui ont été réoccupés

récemment par leurs habitants. L'autre axe sur lequel le chef de l'exécutif a longuement insisté porte sur la réalisation de pistes agricoles au niveau des zones où un début de retour des populations a été constaté, afin d'encourager ces derniers, a-t-il affirmé, à se maintenir sur place et pouvoir relancer à nouveau l'activité agricole.

M. Merad a révélé, dans ce contexte, qu'un programme d'ouverture et d'aménagement

de pistes agricoles a été inscrit cette année au profit des zones rurales de la wilaya afin de revitaliser de vastes espaces ruraux, sous-exploités faute d'un plan de désenclavement en mesure de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs terres et cultures.

Le programme en question prévoit l'ouverture et l'aménagement, d'ici à 2015, de plus de 250 km de pistes pour desservir plusieurs villages et hameaux enclavés, notamment dans les

zones au relief accidenté, désertées par leurs habitants en raison de l'absence d'infrastructures.

L'habitat rural constitue également une autre priorité pour les autorités qui comptent réserver des quotas supplémentaires d'aide à l'autoconstruction au profit des candidats au retour à leurs villages et hameaux, dans la perspective de leur fixation permanente et durable sur place, d'une part, et de la résorption progressive des constructions anarchiques érigées à la périphérie des agglomérations urbaines, au cours des années de terreur, d'autre part.

S. N./APS

Tizi Ouzou 170 millions de dinars pour la solidarité ramadhan

DANS le cadre de la solidarité avec les personnes nécessiteuses durant le mois de ramadhan, un budget de plus de 170 millions de dinars leur sera alloué dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé la direction locale de l'action sociale (DAS). A ce propos, la commission de wilaya chargée de la préparation de l'opération «Solidarité ramadhan 2014» a été installée le 13 mai dernier. Pour cette année, le nombre de familles concernées par l'opération du couffin du ramadhan est de 24 312. Il sera question également d'ouvrir une trentaine de restaurants Rahma à travers le territoire de la wilaya pour servir 130 000 repas dont 80 000 seront à distribuer à domicile et les 50 000 restants à servir sur les lieux.

Hamid M.

Saïda Formation au profit des agriculteurs

UNE FORMATION de 35 jeunes fellahs en élevage ovin et bovin a été lancée mercredi à Saïda pour leur permettre de bénéficier d'un financement de leurs projets d'investissement dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), a-t-on appris auprès de la directrice de l'antenne de ce dispositif. Ces jeunes fellahs recevront un certificat de qualification pour pouvoir bénéficier d'un financement de leurs projets agricoles, a expliqué M^{me} Afia Ammour, à l'ouverture de cette première session de formation de deux jours inscrite dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre l'Ansej et la direction des services agricoles.

H. M.

Souk Ahras

L'artisanat à l'honneur

Sixante-dix artisans venus de 23 wilayas du pays participent au salon régional «Printemps de Thagaste» à Souk Ahras, dédié à l'artisanat d'art, a-t-on constaté jeudi.

Organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la manifestation qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain met en exergue les savoir-faire séculaires de plusieurs régions du pays dans les divers métiers de la broderie, du travail du bois, de la poterie, de la bijouterie et des mets traditionnels.

Les articles finement taillés sur le bois par l'artisanne El-Atra Merabti ont particulièrement attiré l'attention des visiteurs de

cette exposition. Bénéficiaire d'un local à usage professionnel et d'un microcrédit de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, cette artisane réalise notamment des tables basses, des petits placards, des coffrets à bijoux et des cadres pour tableaux, le tout finement exécuté avec habileté. Elle reconnaît toutefois rencontrer certains ennuis.

«Ces expositions ouvertes au public dans les grandes villes sont de véritables aubaines pour écouler nos produits», ont affirmé plusieurs exposants qui déplorent toutefois «d'énormes difficultés pour trouver des débouchés à leurs créations».

Pour l'artisan orfèvre Mohamed Nouari de Tamanrasset, outre le manque de débouchés, il existe aussi nombre d'autres entraves menaçant la pérennité de ces métiers dont, pour ce qui est de son cas, «la difficulté d'accéder à la matière première» qu'est l'argent. Maroquinier installé à Souk Ahras, Khemissi soutient de son côté faire face aux mêmes problèmes avec, en plus, l'absence sur le marché de machines à coudre spéciales pour le cuir ainsi que des moules.

Un stand de ce salon est par ailleurs réservé à des objets réalisés par les détenues de l'établissement pénitentiaire de Souk Ahras qui suivent des formations

de qualification dans les métiers traditionnels dans le cadre d'une convention avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Le directeur de la CAM, Riad Bouzorna, a inscrit cette manifestation dans le cadre des efforts de promotion de métiers artisanaux et de la création d'espaces propices à la commercialisation des produits de ces activités.

Le même responsable s'est félicité du succès de salon, se traduisant par la participation d'artisans venus de nombre de wilayas dont Skikda, Constantine, Tébessa, Tamanrasset et Boumerdès.

Rafik C.

Boumerdès/Le tribunal condamne l'accusé à 15 ans de réclusion

Le criminel s'est saisi d'une bouteille pour égorger la victime

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a condamné l'accusé, D. Abderrahmane, reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation, à la peine de 15 ans de réclusion criminelle.

Selon l'arrêt de renvoi, les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au 13 octobre dernier, à la veille de l'Aid El Adha, au marché de bétail de Khemis El Khechna, lorsque l'accusé s'est accroché avec le frère cadet de la victime pour une histoire d'espace de vente. Le lendemain, la victime a rencontré l'accusé pour lui signifier que la bagarre entre lui et son frère ne devrait pas

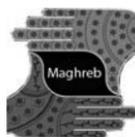
se produire. La discussion entre les deux hommes a dégénéré en bagarre. Il a fallu l'intervention de certains sages pour les séparer.

L'accusé se sentant humilié s'est saisi d'une bouteille cassée avant de porter plusieurs coups derrière au cou de la victime et prendre la fuite, laissant le corps gisant dans une mare de sang. Cette dernière a succombé à ses blessures au cours de son transfert par la Protection civile à l'hôpital de Rouiba. A la barre, l'accusé a reconnu les faits tout en déclarant qu'il n'avait nullement l'intention de tuer.

Après délibération et avec le bénéfice des circonstances atténuantes, le tribunal condamne l'accusé à la peine de 15 ans de réclusion criminelle après que le procureur général ait requis la perpétuité.

Il est à signaler qu'à l'annonce du verdict le père de la victime s'est élevé contre cette sentence. Il était accompagné de ses proches et des amis de la victime qui ont proféré des injures et fermé la rue menant à la cour de justice. Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour rouvrir la voie et rétablir l'ordre.

A. K.



Libye

Ahmed Miitig réunit son premier Conseil des ministres

■ La sécurité dans le pays, et les programmes des ministères figuraient parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour du Conseil des ministres de M. Miitig, selon le responsable de son bureau.

Par Zaïd T./APS

Le nouveau Premier ministre libyen contesté, Ahmed Miitig, a réuni jeudi son premier Conseil des ministres, selon un responsable de son bureau.

Le nouveau cabinet s'est réuni dans un hôtel luxueux de la capitale libyenne, a ajouté ce responsable. Le siège de la primature est toujours occupé par le cabinet sortant d'Abdallah al-Theni qui a tenu, lui aussi, une réunion jeudi, selon le site inter-



Ahmed Miitig

net du gouvernement. «La sécurité dans le pays et les programmes des ministères» figuraient parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour du Conseil des ministres de M. Miitig, selon le responsable de son bureau.

La crise s'est accentuée en Libye qui se retrouve avec deux gouvernements au milieu d'un imbroglio politico-judiciaire et avec des caisses vides, le budget 2014 n'ayant pas été adopté jusqu'ici. Le cabinet libéral de M.

al-Theni a affirmé mercredi soir dans un communiqué qu'il s'en remettait à la justice pour déterminer s'il devait céder le pouvoir au nouveau gouvernement de M. Miitig, appuyé par les islamistes et dont l'élection est contestée.

La controverse remonte à début mai, lorsque M. Miitig a été élu lors d'un vote chaotique au Congrès général national (CGN-Parlement). Plusieurs députés libéraux ont en effet accusé les blocs islamistes d'avoir laissé le vote ouvert pour des retardataires après l'annonce du résultat, afin d'atteindre les 121 voix requises, alors que M. Miitig n'avait recueilli initialement que 113 votes.

Plusieurs politiciens et groupes armés avaient déjà prévenu qu'ils ne cautionneraient pas un gouvernement formé par M. Miitig, qui a reçu malgré tout dimanche l'investiture du Parlement.

Malgré la crise, la Haute commission électorale (Hnec) a indiqué jeudi que les élections législatives auront bien lieu le 25 juin en Libye. «Le processus est maintenu, la date de l'élection du Parlement sera le mercredi 25 juin et les Libyens vivant à l'étranger voteront les 21 et 22 juin», a déclaré le président de la Hnec, Imad al-Sayeh, lors d'une conférence de presse. Z. T./APS

Maroc

Euro-Méditerranéen dénonce la condamnation de onze jeunes militants

Le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH) et une eurodéputée du Front de Gauche ont exprimé jeudi leur «inquiétude» face au jugement rendu par le tribunal correctionnel d'Aïn Sebaâ de Casablanca (Maroc) qui a condamné onze jeunes militants du Mouvement du 20 février à des peines allant jusqu'à un an de prison ferme, suite à leur participation à une manifestation syndicale pacifique.

Le REMDH a, dans un communiqué, appelé les autorités marocaines «à garantir de manière effective la liberté des citoyens marocains de se rassembler et de manifester pacifiquement et d'exprimer leurs opinions, même lorsque celles-ci sont critiques envers les institutions».

L'ONG a qualifié ces condamnations «d'arbitraires» et appelé à la libération des manifestants détenus et à l'abandon des charges retenues contre eux. Elle a également appelé l'Union européenne (UE) à travers la Délégation de l'UE ainsi que les ambassades des Etats-membres au Maroc, à «entreprendre immédiatement» toute action de protection à l'égard des défenseurs et militants des droits de l'Homme.

Elle a en outre demandé aux autorités marocaines de mettre en œuvre «les objectifs relatifs aux droits de l'Homme du Plan d'action UE-Maroc dans le cadre de la Politique européenne de voisinage».

L'eurodéputée du Front de Gauche, Marie-Christine Vergiat, a de son côté déclaré que ces arrestations sont «en flagrante contradiction tant avec le discours officiel qu'avec les engagements de l'Etat marocain sur le droit et la liberté de réunion et de manifestation».

Ces arrestations, a-t-elle ajouté «s'inscrivent dans le cadre d'une explosion du

nombre de prisonniers politiques», affirmant que le Maroc compte au moins 240 détenus politiques et d'opinion. Parmi eux, 70 militants du Mouvement du 20 février, mais aussi des étudiants, des syndicalistes, des militants des minorités, des femmes en lutte contre les abus des organismes de microcrédits.

Elle a enfin mis en garde l'UE, qui, a-t-elle averti, «ne doit plus fermer les yeux sur ces répressions qui ne peuvent plus durer». Le 6 avril dernier, une marche nationale pacifique de protestation était organisée à Casablanca pour la défense

du pouvoir d'achat, la dignité, la liberté et la justice sociale.

Quelque dix mille personnes ont participé à cette marche pacifique organisée à l'appel de trois syndicats, à savoir la Fédération démocratique du travail (FDT), la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union marocaine pour le travail (UMT).

Elle a été soutenue par des organisations telles que le Mouvement du 20 février, l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) et l'Association nationale des diplômés chômeurs (ANDCM).

Durant la manifestation, la police a tabassé puis arrêté onze jeunes militants leaders du Mouvement du 20 février, qui scandaient des slogans contre la corruption et hostiles au régime politique actuel. Les manifestants ont été accusés de «violence envers un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions» et «organisation d'une manifestation non déclarée», alors que la manifestation a été «autorisée au préalable» par les autorités marocaines, a tenu à préciser le REMDH dans son communiqué.

Faten D.

Torture

Navi Pillay exhorte le Maroc à ouvrir des enquêtes immédiates

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, M^{me} Navi Pillay, a exhorté, jeudi à Rabat, les autorités marocaines à ouvrir des enquêtes immédiates sur «les allégations de torture» contre les auteurs de mauvais traitements et à exclure «les éléments de preuve obtenus sous la contrainte». «Les allégations de torture doivent immédiatement faire l'objet d'enquêtes, sans exception, et les éléments de preuves obtenus sous la contrainte doivent être exclus, comme exigé explicitement par les lois internationales et marocaines», a déclaré M^{me} Pillay, lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de quatre jours au

Maroc. Elle a estimé que «le cas des 21 prisonniers de Gdeim Izik en est un exemple, qui a besoin d'une enquête approfondie». Pour rappel, le tribunal militaire de Rabat avait condamné, en février 2013 des activistes sahraouis dit «groupe Gdeim Izik» à des peines allant de 20 ans de prison à la perpétuité pour «atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction».

Ils avaient été arrêtés en novembre 2010, lors du démantèlement du camp de quelque 3 000 tentes installées à El Ayoun où des

Sahraouis y ont élu domicile pour «défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux».

Tout en exhortant les autorités à adopter rapidement le plan national pour la démocratie et les droits de l'homme établi par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), M^{me} Pillay a considéré que «beaucoup de travail reste encore à faire pour engendrer la culture du respect des droits de l'homme dans toutes les institutions de l'Etat, au Maroc et au Sahara occidental, notamment parmi les officiers de justice, les agents d'application de la loi, du personnel pénitentiaire et des fonctionnaires de l'admi-

nistration aux niveaux national, régional et local». Evoquant les manifestations au Maroc qui «ont lieu régulièrement, sans incident», M^{me} Pillay a néanmoins évoqué «des cas où les agents d'application de la loi auraient utilisé une force excessive contre des manifestations pacifiques» telles que les incidents survenus le 2 août 2013 à Rabat où «les coups de la police auraient été pris en vidéo», considérant que «cela doit faire l'objet d'une enquête approfondie».

Il s'agit de la première visite de M^{me} Pillay au Maroc, depuis sa prise de fonctions en 2008 à la tête de cette institution onusienne.

Ahmed F.



Ukraine

Insécurité et début d'anarchie à Donetsk

■ Un supermarché et des halls d'exposition de voitures pillés, des banques, des magasins et des restaurants fermés en raison de l'insécurité : une anarchie rampante s'installe à Donetsk, grande ville de l'Est de l'Ukraine tenue par les séparatistes prorusses.

Par Ali O.

M éfait particulièrement symbolique : un entrepôt des chocolats Roshen, entreprise appartenant au milliardaire élu président Petro Porochenko, a été dévalisé à Makiivka, près de Donetsk, par des inconnus, a indiqué à l'AFP le service de presse de la police locale. Le même jour, un supermarché a été pillé pendant plusieurs heures par des hommes armés, sans que la police ukrainienne, ont indiqué plusieurs sites d'information à Donetsk, photos à l'appui. Jeudi après-midi, des hommes équipés d'armes automatiques et de lance-grenades sont arrivés devant le siège de l'administration régionale à Donetsk, affirmant à des journalistes être «à la recherche de ceux qui ont dévalisé le supermarché». L'un des leaders des insurgés prorusses, Denis Pouchiline, a reconnu jeudi soir au cours d'une conférence de presse qu'une partie des marchandises volées dans le supermarché avait été retrouvée au siège de l'administration régionale. «Plusieurs personnes ont été arrêtées», a-t-il ajouté. Les pillages de ce genre se sont multipliés ces derniers temps. «Il y a quelques jours, des hommes armés et enca-



goulés sont arrivés dans deux halls d'exposition de voitures. Ils ont exigé une dizaine de véhicules "pour la révolution". Qui sont ces gens, on n'en sait rien. Mais que faire face à une kalachnikov ?», raconte Tikhon, ami du propriétaire d'un des salons. La police locale, passée du côté des prorusses qui contrôlent cette ville d'un million d'habitants, adopte un profil bas depuis des semaines. Lundi, c'est

le complexe sportif appartenant à la célèbre équipe de hockey Donbass qui a été attaqué par des inconnus à Donetsk. «Des hommes armés ont ligoté les gardes, et se sont emparés d'ordinateurs, d'écrans plats, d'un coffre-fort et d'une voiture, avant de mettre le feu au bâtiment», a indiqué un communiqué du club. A

quelques kilomètres de l'aéroport de Donetsk, repris lundi par les forces ukrainiennes après une bataille qui a fait une quarantaine de morts chez les prorusses, l'avenue de Kiev est barrée par un nouveau poste de contrôle. De la partie interdite à la circulation arrive un fourgon blindé arborant le logo de la Caisse d'épargne ukrainienne.

Des militants prorusses armés sortent du véhicule. «Plusieurs fourgons blindés transportant des fonds bancaires ont été saisis par les prorusses. De nombreuses banques ont cessé d'envoyer des fonds à Donetsk, jugeant que c'était trop risqué. C'est pourquoi il est de plus en plus difficile de trouver de l'argent en ville», indique Roman, un retraité qui vient de trouver porte close à la DeltaBank. A l'entrée de cette banque et de deux autres situées à proximité, une affiche annonce de manière laconique aux clients leur fermeture «en raison de l'instabilité dans la région». Si la plupart des magasins et des restaurants fonctionnent encore normalement, d'autres ont préféré suspendre leurs activités, notamment les établissements d'une chaîne américaine de restauration rapide. Les autorités prorusses de Donetsk ne semblent pas en mesure de contrôler les différents groupes armés, parfois rivaux, qui cohabitent. En outre, l'information officielle a manifestement du mal à atteindre la population. A. O.



Points chauds

Pacifisme

Par Fouzia Mahmoudi

Loin d'être considéré comme un antimilitariste ou un pacifiste convaincu, malgré son prix Nobel de la paix, Barack Obama vient néanmoins de faire une déclaration dans laquelle il souhaite voir son pays s'engager moins militairement à travers le monde. En effet, le président américain a mis en garde il y a quelques jours contre la tentation d'interventions militaires «précipitées» à travers le monde, défendant avec énergie sa politique étrangère face à ceux qui l'accusent de manquer de fermeté, de la Syrie à l'Ukraine. Au lendemain de l'annonce d'un calendrier de retrait d'Afghanistan d'ici à fin 2016, le président des États-Unis s'est engagé à augmenter son soutien à l'opposition syrienne, à tenir tête à la Russie sur le dossier ukrainien ou encore à faire preuve de plus de transparence dans l'utilisation des drones. Mais il a d'abord et surtout expliqué sa vision de la place de l'Amérique dans le monde. «Il est absolument vrai que, au XXI^e siècle, l'isolationnisme américain n'est pas envisageable», a lancé Barack Obama lors d'un long discours de politique étrangère à West Point, prestigieuse école de l'armée de terre située dans l'État de New York. «Mais affirmer que nous avons intérêt à promouvoir la paix et la liberté au-delà de nos frontières ne veut pas dire que tout problème a une solution militaire», a-t-il ajouté. Se disant convaincu que l'Amérique devait «montrer la voie sur la scène internationale», il a souligné que l'armée était, et restera, «l'épine dorsale» de ce leadership. «Mais une intervention militaire américaine ne peut être la seule composante de notre leadership en toute circonstance», a-t-il aussitôt précisé. «Ce n'est pas parce que nous avons le meilleur marteau que tout problème doit être vu comme un clou», a insisté le président démocrate. Une déclaration inédite de l'Exécutif américain qui a été par ailleurs saluée par certains de ses opposants tels que l'ex-candidat républicain à la présidentielle de 2008, John McCain. Ce dernier a salué les propos du président sur la place «indispensable» des États-Unis dans le monde, mais ironisé sur leur portée limitée. «Le problème est que le président ne traduit pas ces principes en véritables décisions politiques, et le discours d'aujourd'hui ne donne aucune raison de croire que cela va changer». «Il y a, à travers le monde, le sentiment grandissant que l'Amérique est hésitante, qu'elle n'est pas fiable et qu'elle n'est pas prête à montrer la voie», a-t-il estimé. «Les capacités de notre pays ne sont pas en cause, mais notre détermination et notre capacité de jugement le sont», a-t-il poursuivi, déplorant l'absence de réaction adéquate face à «l'agression russe en Europe, la pression exercée par la Chine envers les alliés et partenaires des États-Unis en Asie» ou encore «la façon dont la guerre en Syrie s'est transformée en un conflit à caractère religieux». Évidemment, les nouvelles bonnes résolutions de Barack Obama arrivent un peu tard, alors qu'il est à la moitié de son second et dernier mandat. Mais peut-être que ce message sera entendu par ceux qui aspirent à lui succéder. Après tout les conflits armés, majoritairement inutiles, dans lesquels s'engagent les États-Unis lui portent surtout préjudice et entachent son image à travers la planète. Une nouvelle politique moins portée sur l'option militaire ne fera que le plus grand bien à l'image des Américains dans le monde et à leur crédibilité de médiateurs face à leurs interlocuteurs. F. M.

Centrafrique

Deux morts à Bangui, les forces internationales prêtes à riposter

Deux personnes ont été tuées à Bangui hier lors de manifestations contre le pouvoir et les forces internationales, qui se sont dit prêtes à riposter à toute menace dans la capitale centrafricaine en proie à une nouvelle flambée de violences. Alors que depuis quelques semaines, Bangui semblait retrouver un début de normalité – du moins pendant la journée – l'attaque sans précédent à la grenade et à l'arme automatique mercredi soir d'une église où sont réfugiés depuis des mois des déplacés a servi de détonateur. Selon le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés, au moins 17 personnes ont été tuées et 27 enlevées. Les forces françaises Sangaris et africaine Misca, massivement déployées hier dans la capitale centrafricaine, ont averti qu'elles «réagiront avec la plus grande détermination à toute prise à partie de ses soldats ou menace contre les habitants de la capitale», dans un communiqué adressé aux radios centrafricaines. Des véhicules de Sangaris ont été visés par des tirs, sans faire de blessés, a-t-on indiqué de source française, précisant que les soldats avaient simplement répliqué par des «tirs de semonce». La présidente de transition Catherine Samba Panza devait elle faire une déclaration à la

radio dans la journée, a indiqué son entourage à l'AFP. Des membres de son cabinet ont reçu instruction de ne pas quitter leur domicile hier. Deux personnes ont été tuées par balle hier matin, selon des témoignages de manifestants confirmés par une source militaire. Au moins trois autres ont été blessées par balle, dont deux grièvement, et conduites à l'hôpital communautaire de Bangui, a constaté un journaliste de l'AFP. Des rafales d'armes automatiques ont été entendues vers 06h00 (05h00 GMT) dans le centre-ville, fait rare dans ce quartier de la capitale proche du palais présidentiel, alors que des groupes de manifestants marchaient dans les rues. Le calme est revenu peu après 07h00, les manifestants ayant déserté la zone. Dans d'autres quartiers, notamment près de l'aéroport – où sont basées les forces internationales – plusieurs marches rassemblaient des milliers de personnes exigeant la démission du gouvernement de transition centrafricain et le départ de certaines forces militaires étrangères, notamment les Burundais accusés de laisser faire les violences anti-chrétiens. Certains manifestants tapaient sur des casseroles pour exprimer leur colère. Les forces internationales

ont procédé à des tirs de sommation dans plusieurs quartiers de la capitale pour empêcher les manifestants de progresser, a indiqué à l'AFP une source militaire sans autre précision. Des barricades ont été érigées dans plusieurs quartiers. Aucun véhicule ne circulait dans les rues et un hélicoptère militaire français survolait la ville dans la matinée. Cette nouvelle flambée de violences a été provoquée par l'attaque mercredi de l'église Notre-Dame-de-Fatima de Bangui par un groupe d'hommes armés assimilés par des témoins à l'ex-rébellion Séléka, majoritairement musulmane. Jeudi déjà de nombreuses barricades avaient été érigées sur les principaux axes de Bangui et des échauffourées entre jeunes et forces africaines ont fait plusieurs blessés du côté des civils. Jeudi, le Premier ministre centrafricain, André Nzapayéké, a attribué ce regain de violences à «un complot planifié» par des «hommes politiques très proches du pouvoir». Le Premier ministre n'a cité aucun nom. Mais des responsables proches de l'ex-rébellion Séléka et des milices chrétiennes ont été intégrés à la Primature et à la présidence avec pour mission de faire cesser les violences aux uns et aux autres.

Réfugiés

Le pape reçoit le président du Kurdistan irakien

Le pape François a reçu hier Massoud Barzani, président de la région autonome du Kurdistan irakien, province où vit une très ancienne communauté chrétienne qui a grossi avec l'afflux de réfugiés du reste de l'Irak et de la Syrie, a indiqué le Vatican.

Alors que la violence atteint des sommets en Irak – plus de 4 000 morts dans des violences depuis le début de l'année – cette région autonome, après avoir été long-

temps une zone de conflit à l'époque de Saddam Hussein, est devenue une région plus sûre dans un environnement particulièrement difficile. C'est la première fois que le pape recevait M. Barzani qui est à la tête de la région autonome depuis 2005. La province du Kurdistan irakien accueille plus de 200 000 réfugiés syriens, dont de nombreux Kurdes mais aussi des chrétiens. Ceux-ci seraient plus de 30 000 dans la

région. Parmi eux aussi des chrétiens qui ont quitté Bagdad ou d'autres villes plus au sud pour trouver une sécurité, une tolérance et une liberté plus grandes.

Selon Mgr Rabban Al-Qas, évêque d'Amadiya-Zahko, interrogé par Radio Vatican, il souffle un air de «liberté» dans la région, même si ce «n'est pas un paradis», cette liberté attirant les entrepreneurs privés et permettant un certain développement économique.



Festival national de musique diwan

Les diwans de l'Oranie s'imposent

■ Le Festival national de la musique diwan, clôturé jeudi soir à Béchar, a dévoilé un nombre important de jeunes artistes passionnés de ce genre musical. Cependant, les diwans de l'Oranie se sont imposés lors de cette édition avec la qualité des prestations qu'ils ont données. Les prix du festival ont été distribués aux lauréats lors de la soirée de clôture, en présence d'un public nombreux. Le premier prix est revenu au diwan de l'Oranie, quant au deuxième et troisième prix, ils sont revenus respectivement à l'association «Sidi Blel» de Mascara et «Noudjoum Ediwan» de Sidi Bel-Abbès.

Par Abla Selles

La compétition du huitième Festival national de musique diwan a été dominée par les diwans de l'Oranie avec l'attribution, jeudi soir, du premier prix du concours à l'association «Sidi Blel» de Mascara qui avait revivifié, lors de son passage, un pan du diwan de plus en plus rare. Lors de la soirée de clôture de cette édition, le jury, présidé par le chercheur Azeddine Ben Yaakoub, a choisi de récompenser les efforts de cette troupe qui a assuré un spectacle riche en couleurs et en authenticité, puisé dans le répertoire «Migzawa» que peu de jeunes praticiens maîtrisent et qui reste une spécialité de la région. Le second prix de la compétition a été décerné à la jeune troupe «Jil Saed» d'Oran, dont l'âge des membres n'atteint pas trente ans, menée par le maalem Lahbib, alors que la troisième distinction est revenue à «Noudjoum Ediwan» de Sidi Bel-

Abbès, qui s'étaient eux aussi distingués par l'interprétation de Bradjs méconnus des jeunes et jamais joués sur scène. Le produit du master-class qui s'est tenu pendant le festival a été présenté au public, un concert réunissant trois troupes locales de diwan et



leurs trois maalimine. La plus jeune troupe de diwan de la région de Béchar est elle aussi montée sur scène, menée par le tout jeune Abdelmalek Tifoune, 12 ans, qui joue déjà du gombri et chante comme ses aînés, accompagné d'enfants âgés de 8 à 14

ans. Même si la renommée et l'envergure du Festival national de musique diwan dépassent, et de loin, celles de la manifestation internationale dédiée à ce même genre, ce rendez-vous s'enrichit encore au fil du temps de recommandations des participants.

Un grand nombre de formations musicales se sont constituées au bout de huit ans d'existence, motivées par l'intérêt porté au diwan, même dans des régions où le rituel n'a jamais été pratiqué, mais aucun suivi n'est accordé aux lauréats en dehors d'une scène à Alger.

L'insuffisance du budget alloué au festival de Béchar, pourtant le seul événement d'envergure de la wilaya, a obligé les organisateurs à délaissier les rencontres académiques, jugées à peine moyennes par les participants, la recherche scientifique mais surtout la création et l'échange.

A. S.

Festival national du théâtre amateur de Mostaganem

La pièce de théâtre «El Wahl» expose la fragilité de la jeunesse

Le basculement de la vie fragile d'un jeune vers le banditisme et la violence a été traité mercredi soir dans «El Wahl», une prestation à la forme époustouflante, présentée dans l'art et la manière au 47^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem. Au 5^e soir de la compétition, le public nombreux du Centre culturel Ould-Abderrahmane-Kaki a longtemps applaudi les artistes de l'Association Malaiket el Khachaba d'Oran, pour la haute qualité de leur spectacle. Mis en

scène par Youcef Gouasmi, sur une idée de Belhadj Nasr Eddine et un texte de Belkaroui Mohamed, le spectacle traite de la fragilité de la vie, rendue par cinq jeunes comédiens dans le registre tragi-comique. Saber est un jeune garçon vivant sa vie de manière ordinaire comme tous ses amis lorsque sa mère meurt brutalement et le laisse seul avec son père qui ne tarde pas à se remarier. Les humeurs incompatibles, la relation entre Saber et sa marâtre se détériore, générant des conflits intermi-

nables, jusqu'au jour où le père décide de mettre son fils à la porte. Dans la rue, Saber va connaître toutes les formes d'injustice et de privation, et va se livrer alors à tous les vices. Dans une prestation époustouflante et une forme esthétique des plus appréciables, travaillée dans la minutie, le spectacle, d'une durée d'une heure, s'est déroulé dans un rythme ascendant et soutenu. L'espace, entièrement exploité, Youcef Gouasmi a semé la vie avec rien, à chaque endroit de la scène qu'il a préfé-

rée complètement nue, basant la réussite de son spectacle sur l'esthétique, la mise en valeur du texte et le jeu des comédiens. L'utilisation dans toutes les situations et les formes, des journaux, comme unique accessoire devenu élément dramaturgique à part entière, a donné au spectacle des couleurs contemporaines et des aspects de maîtrise technique. Les chorégraphies et les danses exécutées dans des normes rappelant les exercices dans les grandes écoles, étaient bien réglées ainsi que l'éclairage

et la musique qui ont été d'un apport concluant au spectacle. Le Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui a accueilli, jusque-là, six prestations en compétition, recevra jeudi «Er'Reksa el Akhira» (la dernière danse) de l'Association El Gouwala de Relizane, 7^e spectacle en lice pour le grand prix de cette 47^e édition.

L. B.

Colloque international sur le patrimoine maghrébin

Des chercheurs préconisent une réflexion sur la numérisation du patrimoine

La réflexion sur l'inventaire et la documentation, deux étapes déterminantes sur le chemin de la réappropriation par les Maghrébins de leurs patrimoines culturels, a été lancée lors de cette seconde édition des «Rencontres du numérique d'Alger», ont estimé les organisateurs de ce colloque international qui a clos ses travaux jeudi.

«Plutôt que de lancer un chantier sans réflexion, il faut réfléchir à un cahier des charges précisant tous les objectifs de la numérisation et les conditions de diffusion», se sont accordés à souligner chercheurs, étudiants et responsables culturels.

Cette réflexion qui doit se mener «en amont d'une ingénierie technique» pourra transformer, selon M^{me} Bernadette Saou-

Dufrene, professeur en sciences de la communication de l'université de Paris 8, co-organisatrice de la rencontre avec l'Ecole nationale de restauration et de conservation des biens culturels (Encbc), «le retard relatif des musées maghrébins, où la numérisation en est à ses balbutiements, en une réelle avance». «L'inventaire ce n'est pas seulement l'enregistrement des traces du passé mais aussi ce qui va favoriser la création grâce à cette connaissance», ont résumé les spécialistes.

«Le travail d'inventaire et de documentation nécessite une stratégie d'approche qui tienne compte des caractéristiques des terrains explorés. Elle ne doit pas être une simple application de modèles sur des terrains non identifiés», souligne, à ce pro-

pos, M^{me} Bernadette Saou-Dufrene. Illustrant ce propos, M^{me} Maya Saïdani, directrice de recherche en musicologie a, lors de son exposé sur la présentation interactive des musiques et des danses traditionnelles en Algérie, fait valoir qu'en matière de patrimoine immatériel, le travail d'inventaire et d'archivage se confondent.

Ce qui a fait dire à Rémy Labrusse, professeur à l'université de Paris-Ouest, que «le patrimoine immatériel au Maghreb est de l'art contemporain» car «toujours en cours».

M^{me} Benali Zineb, professeur de littérature à Paris 8, a soutenu à ce propos, au cours de son exposé «Pour un répertoire des poèmes et des chants populaires», qu'au Maghreb «patrimoine est égal à mémoire», cette

mémoire têtue des peuples qu'elle a qualifiée de «résilience».

Elle a alors rappelé le concert de Aïssa Djarmouni à l'Olympia en 1930, alors que la France célébrait un centenaire de colonisation. «Ahna Echaouiya/Jina Oua N'sadou/Matgoulouchi Dellou» (Nous les Chaouis/Venus et bientôt partis/ Ne nous qualifiez pas d'humiliés).

Retraçant l'importance de la poésie, des chants et des mythes comme lieu et expression de la résistance, M^{me} Benali a fait «un vibrant plaidoyer en faveur de l'archivage» comme moyen de conserver quelque chose de «vivant et de vivace mais qui a tendance à disparaître».

F. H.

Rendez-vous culturels

Auditorium de la Radio Algérienne

Jusqu'au 31 mai :

Exposition sur Adolphe Sax, à l'occasion de son bicentenaire, organisée par la Belgique Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du 15^e Festival culturel européen en Algérie.

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem

Du 24 au 31 mai :

Festival national du théâtre amateur.

Musée national d'Art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 5 juillet :

Exposition de photographies «El moudjahidate, nos héroïnes», par les jeunes photographes Nadja Makhlof et Benyoucef Chérif, accompagnée de textes de l'historienne Malika El-Korso.

Institut Français d'Alger

Jusqu'au 15 juin :

Exposition «L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie» de Myriam Maâchi-Maïza, à l'occasion du Mois du patrimoine.

Coup-franc direct



Le débat contradictoire

Par Anouar M.

Les joueurs de la Ligue 1 n'en reviennent pas après cette décision de la LFP de les sanctionner suite à leur protestation lors de la dernière journée du championnat, eux qui pensaient frapper les esprits en s'arrêtant en plein milieu de match pour exprimer leur désapprobation quant au plafonnement des salaires, les limitant à des sommes plus au moins «standards», selon les responsables de la Ligue. Le bras de fer s'accroît entre les deux parties et il n'est pas exclu qu'il y ait d'autres actions surtout que les joueurs comptent mettre en place un syndicat qui devrait défendre les droits de ceux qui se sentent lésés. Les dirigeants de la balle ronde nationale, eux, ne sont nullement impressionnés par ces actions et comptent aller jusqu'au bout de leur démarche, d'autant plus qu'ils ne veulent plus entendre parler de l'endettement des joueurs, dû justement au paiement de salaires faramineux à des éléments qui ne le méritent pas. Le championnat local n'est plus en mesure, depuis quelques années, de produire des joueurs capables d'apporter un plus à la sélection nationale. Toutefois, certains pensent qu'un débat aurait dû être engagé pour expliquer à ces joueurs la démarche et éviter ce bras de fer qui ne pourrait qu'être préjudiciable au ballon rond national.

A. M.

USMM Hadjout

Une année de suspension pour Souakir

Hichem Souakir, attaquant de l'USMM Hadjout, pensionnaire de la Ligue deux algérienne de football, a été suspendu pour une année à compter du 27 mai 2014, annonce la Ligue de football professionnel en Algérie. La même source précise que cette décision prise par la commission de discipline fait suite à la «non collaboration du joueur avec la LFP et pour non-respect de ses engagements dans le cadre de la procédure engagée consécutive-

ment à ses déclarations faites aux médias autour du match USMM Hadjout-USM Bel-Abbès».

Cette rencontre disputée le 21 mars dernier dans le cadre de la 24^e journée du championnat, n'était pas allée à son terme et a été émaillée d'incidents ayant causé des blessures à des joueurs et officiels.

La LFP avait donné match perdu à l'USMMH qui a été contraint également de disputer deux matchs à huis clos.

Plafonnement des salaires

Des amendes entre 200 000 et 250 000 DA aux joueurs contestataires

Des amendes variant entre 200 000 et 250 000 DA ont été infligées aux joueurs «ayant causé volontairement une interruption momentanée des rencontres pour des raisons extérieures à la compétition», lors de quatre matchs de la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, indique la Ligue de football professionnel (LFP).



Ce fait s'est produit dans les rencontres : USM Alger- ES Sétif, USM El Harrach - MO Béjaïa, JS Saoura - CA Bordj Bou Arréridj et MC Alger - MC El Eulma, disputées jeudi 22 mai et samedi 25 mai, selon la même source. Les joueurs concernés ont agi de la sorte pour protester contre le plafonnement des salaires décidé par le bureau fédéral et qui entrera en vigueur à partir de la saison prochaine.

Un barème a été établi à ce propos fixant à 1,2 million de dinars le plus gros salaire à accorder aux internationaux, alors que celui des joueurs n'ayant pas ce statut ne doit dépasser les 800 000 DA. L'amende qui a touché les joueurs ayant évolué dans des confrontations retransmises à la télévision s'élève à 250 000 DA soit 50 000 DA de plus que celle des joueurs des autres matchs.

JAJ-2014 (7^e Journée)

L'Algérie garde sa 3^e place

En remportant deux médailles d'or, les karatékas algériens se sont distingués lors de la septième journée de compétition des Jeux africains de la jeunesse de Gaborone au Botswana (22-31 juin), qui a vu l'Algérie engranger 9 nouvelles médailles (2 or, 6 argent, 1 bronze).

En karaté, les médailles d'or algériennes ont été remportées par Yasmine Khaous en spécialité kumité (-59kg) et Samy Brahimi en kumité (-79kg), alors que les médailles ont été revenues à Rayane Dekkar (-67kg), Massyl Senaoui (-68kg) et l'équipe féminine de Kata. Le DTN, Tarek Maïza a estimé que les

résultats obtenus par les karatékas algériens «sont positifs et encourageants vu le niveau de la compétition».

En cyclisme, le coureur algérien Salim Keddah (17 ans) a remporté la médaille d'argent, après avoir raté de peu la première place de la course en ligne des JAJ-2014 disputée jeudi matin en circuit fermé de (10.5 km) sur une distance de 105 km.

Après une échappée de 50 km, l'Algérien Salim Keddah et le Marocain Abderahim Zahiri se sont disputés la victoire finale à la photo finish qui a donné Zahiri vainqueur.

Match amical L'EN se teste face à l'Arménie

C'est ce soir que l'EN disputera un match amical face à la sélection arménienne au stade de Sion pour le compte des préparatifs pour le Mondial brésilien qui débutera au mois de juin.

Par Anouar M.

Le coach des Verts, Halilhodzic, tentera donc de tirer le meilleur de ses joueurs pour avoir une idée très claire de ses poulains à quelques jours de l'entame officielle de la plus médiatisée des compétitions internationales. Pour le driver des Fennecs, il est clair que cette confrontation face à l'Arménie est très importante et devrait lui permettre d'être fixé notamment sur la forme physique de tous les joueurs convoqués pour ce dernier stage, au nombre de 24, avant de prendre la décision d'écarter un dernier joueur pour présenter officiellement sa liste des 23 éléments retenus pour le Mondial le 2 juin prochain au plus tard, date exigée par la FIFA pour



Ph. > DR.

remettre cette liste. Le choix paraît quelque peu difficile d'autant plus que tous les joueurs retenus se disent prêts à relever le défi et Halilhodzic sera vraiment dans la gêne. Pour ce match face à l'Arménie, il devra se faire sans l'attaquant du club portugais du FC Porto, Nabil Ghilas, souffrant d'une légère blessure mais qui s'entraînait jusque-là en solo. Il s'agira aussi pour Halilhodzic de mettre un dispositif tactique qu'il pourrait reproduire au

Brésil lors du Mondial, même s'il tente d'essayer plusieurs variantes vu que cela dépendra des situations de jeu dans lesquelles se trouvera l'équipe. Le plus important pour les joueurs de l'EN s'est de montrer qu'ils sont vraiment prêts pour ce rendez-vous en produisant du beau jeu face à l'Arménie, avant de jouer le second match amical le 4 juin prochain face à la Roumanie et qui est tout aussi important aux yeux du coach des Verts.

A. M.

MC Alger

Yaici assurera l'intérim jusqu'à la fin des préparatifs du prochain exercice

Le président par intérim du MC Alger, Fodil Yaici, poursuivra sa mission aux commandes du club de Ligue 1 algérienne de football jusqu'à la clôture de l'opération de recrutement et l'achèvement de tous les préparatifs du prochain exercice 2014-2015, a appris l'APS jeudi auprès du conseil d'administration du «Doyen». Yaici, membre du conseil, devait quitter son poste à l'issue de la 30^e et dernière journée du championnat tenue samedi dernier, et ce, dix jours après sa désignation, à titre intérimaire, à la tête du club phare de la capitale en remplacement de Boudjemaâ Boumella, mais l'instance dirigeante du Mouloudia a préféré le maintenir à son poste «pour assurer une bonne préparation de la saison à venir», a précisé la même source. Yaici, cadre à Sonatrach, la société algérienne des hydrocarbures qui détient 75% du capital du MCA, avait déclaré au lendemain de son



intronisation à la présidence des Vert et Rouge, qu'il n'était pas emballé à l'idée de rester longtemps dans son nouveau poste. Son sort sera néanmoins tranché au cours d'une prochaine réunion du conseil d'administration du club, une fois tous les détails de la préparation de la nouvelle saison fixés, ajoute-t-on de même source. Jusque-là, le

MCA a tranché seulement sur la question de l'encadrement technique de son équipe première avec l'engagement du désormais ex-entraîneur de l'USM El Harrach, Boualem Charef, qui vient de signer un contrat de trois ans. Côté recrutement, et mis à part l'officialisation du retour du gardien de but Fawzi Chaouchi après la levée de sa suspension de deux années par la Fédération algérienne de football, aucune nouvelle recrue n'a été enregistrée dans les rangs des gars de «Bab-El-Oued». Idem pour la liste des libérés qui n'a pas été arrêtée d'une manière officielle. Le MCA renouera avec la compétition continentale après une absence de quatre ans en prenant part à l'édition 2015 de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF) grâce à son trophée de Coupe d'Algérie remporté le 1^{er} mai. Les Algérois ont battu la JS Kabylie en finale aux tirs au but.

Transfert de Belkaroui au Club Africain

Laib affirme être proche d'un accord

Le président de l'USM El Harrach, Mohamed Laib, a indiqué jeudi avoir accepté de libérer son défenseur central, Hicham Belkaroui au profit du Club Africain de Tunis et qu'il ne restait plus que la signature du joueur pour la conclusion de la transaction. Selon le patron de la formation de L1 de football, qui s'exprimait sur les ondes de Shems FM, son joueur devrait s'engager avec le club de la capitale tunisienne pour une durée de trois ans. Laib avait déclaré auparavant que les caisses de son club devraient être renflouées par la somme de 30 millions de DA grâce à ce transfert. Le défenseur central de 24 ans est à sa deuxième saison à l'USMH qu'il a rejoint en provenance de l'ASM Oran, nouveau promu en L1. «J'ai choisi le

Club Africain parce qu'il reste un grand club qui joue souvent les premiers rôles en championnat. En plus, les joueurs algériens passés par le Parc A ont réussi à s'illustrer à l'image de Megharia, Amrouche, et actuellement Djabou»,

avait indiqué Belkaroui. Il s'agit du deuxième joueur harrachi à rejoindre le championnat tunisien en l'espace d'une année. Son ex-coéquipier à l'USMH, Baghdad Bounedjah, avait opté pour l'Etoile du Sahel lors de l'été 2013.

Dynamo Dresde

Aoudia vers le FSV Francfort

L'attaquant algérien Mohamed Amine Aoudia serait en route pour le FSV Francfort, pensionnaire de la Bundesliga 2 allemande de football où il a évolué cette saison avec Dynamo Dresde avant que ce dernier ne soit relégué. L'international algérien serait en contact avancé avec le FSV Francfort, selon le magazine spécialisé «France Football», prédisant une conclusion du transfert dans les prochains jours. Pour sa première aventure européenne, il n'a pas été très chanceux après une rupture des ligaments croisés au milieu de la saison, une blessure qui l'a freiné dans son élan, lui qui avait marqué 6 buts en 15 matchs.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Les Syriens de l'étranger démasquent l'OTAN

Par Nazim Rochd

Donc, les pays de l'Alliance atlantique et leurs supplétifs arabes, comme les Frères musulmans tunisiens, et les «amis du peuple syrien», en général, étaient persuadés que les Syriens allaient voter, pour les présidentielles de leur pays. Ils en avaient la certitude, alors ils ont interdit le déroulement du scrutin sur leurs territoires. Ils ne pouvaient faire plus. Ils espéraient conjurer un formidable démenti populaire à leurs mensonges, ils n'ont pas réussi. Ainsi, ce seront principalement les Syriens qui ont fui la violence des «révolutionnaires» qui ont fait voler en éclats toute l'imagerie de la machine de propagande de l'OTAN. Dictateur ou pas, Bachar El Assad est de toute évidence reconnu par son peuple. Les réfugiés étaient là pour le démontrer. La presse occidentale ne pouvait qu'accuser le coup. En tentant, ici et là, d'atténuer le camouflet qui lui a été infligé. L'agence Reuters, abondamment citée, se serait entendu dire par «certains» votants qu'ils auraient été poussés à cela par des menaces de groupes libanais. Sous-entendus : les alliés du pouvoir syrien. Mais le ton est à l'étonnement devant la déferlante des électeurs et l'enthousiasme qui régnait. Dans des colonnes de journaux, qui servaient, à leurs lecteurs, la «révolution» et la «Coalition nationale syrienne», désignée «représentant légitime des Syriens», nous pouvons lire cette réalité : «L'entrée de l'ambassade de Syrie était complètement obstruée mercredi par les milliers de personnes venues voter sous la surveillance des blin-

dés de l'armée libanaise tandis que les pompiers aspergeaient d'eau la foule écrasée de soleil.» Cela se passe au Liban. Du coup, la Syrie disparaît mercredi soir de la page des actualités à la une de Google. Il faut faire une recherche pour accéder à l'information. Et là même France 24 ne peut que constater le cauchemar de sa rédaction. La chaîne spécialisée dans l'accompagnement du «printemps arabe» et dans son soutien, est obligée de rapporter ceci : «plusieurs entrées de Beyrouth sont bloquées depuis mercredi matin par des embouteillages monstres, tandis qu'une foule immense s'étend sur plusieurs kilomètres, en direction de l'ambassade syrienne située à Yarzé, à l'est de la capitale.» Mais France 24, reste égale à elle-même. Elle ne peut laisser passer ce revers, sans y aller d'un persiflage, qui vise à jeter le doute ou plus, à discréditer l'attitude des Syriens. A ce propos, nous pouvons lire ceci : «reste à savoir si cet enthousiasme électoral est sincère ou feint.» La réponse suggérée coule de source. Mais, même s'il y avait une crainte de «ne pouvoir retourner en Syrie», comme le rapporte le *New-York Times*, il y aurait assurément une absence totale d'esprit «révolutionnaire» chez les Syriens de l'étranger. Et au-delà, ils se reconnaissent plutôt dans leur Etat national et non dans ce qui leur est proposé par les puissances occidentales. Qu'ils en aient peur, si cela est, constitue plutôt une preuve de sa force sur le terrain et du peu de consistance de l'«opposition armée», que Barack Obama envisage d'aider, celle qui n'est pas dans le camp des djihadistes, dit-il.

N. R.

Escapes Méditerranéennes/Ce samedi 31 mai à 21h sur D'zaïr TV

Hommage à un militant autrichien de la lutte de Libération nationale

CE SAMEDI 31 mai à 21h l'émission «Escapes Méditerranéennes», que produit et anime Abdelhakim Meziani, consacre sa nouvelle livraison à un militant autrichien de la cause nationale. Il s'agit de Reimar Holzinger, celui qui de son vivant avait scellé un serment avec sa famille pour que son cercueil soit drapé de l'emblème national algérien, pour l'accompagner dans l'ultime soupir de son der-

nier voyage. Profitant d'un vibrant hommage organisé par les Archives Nationales, Abdelhakim Meziani a mobilisé, pour les besoins de son plateau, l'ambassadrice d'Autriche, Abdelmadjid Chikhi, le DG des Archives, le fils de Holzinger, l'historien Fritz Keller, Maître Ali Haroun, le président de l'Association Autriche-Algérie et Lounis Aït Aoudia, président de l'Association Louni Arezki.

L'ALGERIEN VOIT SON AVENIR TRÈS SOMBRE



Djalou@hotmail.com

Boumerdès

Un voleur de bétail et son complice derrière les barreaux

■ La police de la sûreté urbaine de Si Mustapha a réussi à mettre la main sur un voleur de bétail. Ce dernier a refusé d'obtempérer aux policiers qui l'ont sommé de s'arrêter dans un barrage fixe sur la route nationale 24D reliant la ville de Si-Mustapha à Zemmouri.

Par Ahmed K.

Devant ce refus, les policiers ont donné l'alerte et les signalements du véhicule. Le jour même un éleveur de la région de Si Mustapha s'est présenté au siège de la sûreté urbaine pour signaler la disparition de son cheptel composé de 7 moutons.

Aussitôt, des recherches et des investigations ont été engagées. Lesquelles ont permis aux enquêteurs de retrouver le véhicule qui a été abandonné par le chauffeur et prendre la fuite à travers les champs tout en laissant les documents du véhicule immatriculé dans la

wilaya de Médéa. Interpellé, le propriétaire dudit véhicule a déclaré aux enquêteurs qu'il (le véhicule) est en possession d'un de ses proches et voisins, en l'occurrence M.M. âgé de 25 ans. Ce dernier en état d'arrestation, dans un premier temps a réfuté les accusations, avant de reconnaître les faits avec la complicité de K.M. âgé de 26 ans habitant la wilaya de Médéa. Déférés au parquet, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt au centre de rééducation de Tidjelabine sur instruction du procureur de la République, près le tribunal de Boumerdès, pour les chefs d'inculpation

d'association de malfaiteurs et vol de bétail. A. K.

Espagne

Six recruteurs de djihadistes arrêtés

SIX personnes chargées de recruter et d'envoyer des combattants jihadistes au Mali et en Libye ont été arrêtées dans l'enclave de Melilla au nord du Maroc, a annoncé vendredi le ministre espagnol de l'Intérieur. «Parmi les personnes arrêtées se trouverait le premier jihadiste espagnol revenu du conflit au Mali après être passé par les camps d'entraînement du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'ouest (Mujao)», un des groupes islamistes armés alliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), selon le communiqué du ministère qui précise que l'opération, toujours en cours, a donné lieu à huit perquisitions. Le 14 mars dernier, les polices espagnole et marocaine avaient démantelé une cellule qui envoyait des combattants en Syrie, au Mali et en Libye. Sept personnes avaient été arrêtées, dont deux Français. Le ministre espagnol de l'Intérieur Jorge Fernandez Diaz avait prévenu récemment, à l'occasion des commémorations des attentats islamistes du 11 mars 2004 à Madrid, que «l'Espagne fait partie des objectifs stratégiques du jihad global». Depuis 2004, avait-il alors indiqué, 472 jihadistes ont été arrêtés en Espagne, alors que 105 l'avaient été avant cette année-là.

APS

Mauritanie

Les ministres impliqués dans la campagne présidentielle en vacances

LE PRÉSIDENT mauritanien sortant Mohamed Ould Abdel Aziz a décidé de «mettre en vacances» les ministres impliqués dans la campagne pour la présidentielle du 21 juin, a annoncé le porte-parole du gouvernement. «Tous les ministres qui seront impliqués dans la campagne pour la présidentielle seront mis en vacances, leurs portefeuilles devant être confiés à d'autres ministres pour garantir la neutralité de l'administration», a déclaré jeudi soir Sidi Mohamed Ould Maham, porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication. Une élection boycottée par le forum national pour le démocratie et l'unité (FNDU, opposition

radicale) et par l'Alliance populaire progressiste (APP, opposition modérée) de l'ancien président de l'Assemblée nationale Messaoud Ould Boulkheir, qui estime que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin «transparent et équitable». Cinq candidats sont en lice, dont le président sortant, qui brigue un second mandat de cinq ans et est donné largement favori. Les quatre autres candidats sont une femme, un militant anti-esclavagiste et deux chefs de partis de l'opposition modérée. La campagne électorale pour cette présidentielle débutera vendredi 6 juin et prendra fin deux semaines après.

Ali O.